



Chers paroissiens,

Chaque année, votre paroisse Saint-Louis d'Antin sollicite votre générosité pour lui donner les moyens d'assurer sa mission et entreprendre les travaux nécessaires à sa bonne tenue. Ils sont nombreux et doivent suivre un calendrier soutenu.

Cet hiver est assez clément et nous n'avons pas trop souffert de la morsure du froid. En effet, de lourds investissements de remplacement du chauffage de l'église (près de 70 000 euros) seront à réaliser en collaboration avec la commune.

Des travaux d'aménagements (chauffage des salles, cloisons, Wifi, réfections de la cafétéria...) ont été réalisés ou sont encore en cours. Un programme de réfections des salles et de l'entrée de la rue du Havre est en cours d'élaboration. Avec les grèves du mois de décembre et de janvier, la fréquentation de Saint-Louis d'Antin a pâti d'une baisse très importante des fidèles. Notre paroisse n'étant pas territoriale, mais très dépendante des réseaux de transport, j'estime que le nombre de fidèles présents se situait de 30 à 40% de la normale. Beaucoup d'entre vous n'ont pas pu participer au denier de l'Église directement en décembre où une grande part des dons sont faits. Les dons sur ce mois ont chuté de moitié, ainsi que le nombre des donateurs. Alors que l'année devait se solder par un équilibre satisfaisant, nous rencontrerons un déficit.

J'aime le bon sens de la parabole de l'homme qui doit construire une tour que l'on rencontre chez saint Luc :

*« Quel est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? Car, si jamais il pose les fondations et n'est pas capable d'achever, tous ceux qui le verront vont se moquer de lui : "Voilà un homme qui a commencé à bâtir et n'a pas été capable d'achever !" »*  
(Lc 14,28-30)

En ce mois de février, il est important que, comme ce bâtisseur, notre paroisse ait les moyens de ses projets et de sa vie. Comme les charges arrivent chaque mois, je vous invite à ne pas retarder à la fin de l'année la contribution que vous avez envisagée de faire.

Un grand merci pour votre participation au denier de l'Église.

Père Antoine Devienne, curé



## **CHANT D'ENTRÉE : ÉCOUTE LA VOIX DU SEIGNEUR CNA 761**

1. Écoute la voix du Seigneur,  
Prête l'oreille de ton cœur.  
Qui que tu sois, ton Dieu t'appelle,  
Qui que tu sois, il est ton Père.
2. Écoute la voix du Seigneur,  
Prête l'oreille de ton cœur.  
Tu entendras Que Dieu fait grâce.  
Tu entendras L'esprit d'audace.
- R. **Toi qui aimes la vie,  
Ô toi qui veux le bonheur,  
Réponds en fidèle ouvrier  
De sa très douce volonté,  
Réponds en fidèle ouvrier  
De l'Évangile et de sa paix.**
3. Écoute la voix du Seigneur,  
Prête l'oreille de ton cœur.  
Tu entendras crier les pauvres,  
Tu entendras gémir ce monde.

## **1<sup>ÈRE</sup> LECTURE : LIVRE DE BEN SIRA LE SAGE 15, 15-20**

### **PSAUME 118**

**Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !**

## **2<sup>ÈME</sup> LECTURE : PREMIÈRE LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX CORINTHIENS 2, 6-10**

## **ÉVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT MATTHIEU 5, 17-37**

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise. Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. Je vous le dis en effet : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous le dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va

d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou.

Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur.

Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier jeté dans la géhenne. Et si ta main droite entraîne ta chute, coupe là et jette-la loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier qui s'en aille dans la géhenne. Il a été dit également : Si quelqu'un renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui renvoie sa femme, sauf en cas d'union illégitime, la pousse à l'adultère ; et si quelqu'un épouse une femme renvoyée, il est adultère.

Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car elle est son marchepied, ni par Jérusalem, car elle est la Ville du grand Roi. Et ne jure pas non plus sur ta tête, parce que tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

## **PRIÈRE UNIVERSELLE :**

« Dieu de tendresse, souviens-toi de nous. »

## **CHANT DE COMMUNION : NOUS ALLONS MANGER ENSEMBLE**

**R. En mangeant le même Pain,  
Que le même amour divin  
Nous unisse à tous nos frères,  
Nous unisse à notre Père !**

1. Nous allons manger ensemble  
Le vrai Pain qui nous unit.  
Dieu lui-même nous rassemble  
Par le lien de son Esprit.

5. Comme il vit avec le Père,  
Jésus nous fait vivre en lui,  
Nous donnant l'Esprit du Père,  
Qui nous guide et nous unit.

7. Aujourd'hui, prenons ensemble  
Le repas des pèlerins,  
Car Dieu nous appelle ensemble  
À la gloire du festin.

# AVE REGINA CÆLORUM

Ave, Regina cælórum,  
Ave, Dómina Angelórum,  
Sálve rádix, sálve, pórtá,  
Ex qua mún-do lux est órta.  
Gáude, Vírgo gloriósa,  
Super ómnes speciósa ;  
Vále, o valde decóra  
Et pro nóbis Christum exóra.

Salut, Reine des cieux !  
Salut, souveraine des anges !  
Salut, tige de Jessé ! Salut, porte  
d'où la lumière s'est levée sur le monde !  
Réjouis-toi, Vierge glorieuse,  
qui l'emportes sur toutes en beauté !  
Adieu, ô toute belle,  
et prie le Christ pour nous.



## AGENDA PAROISSIAL

MERCREDI

**19** FÉVRIER

**16.30 - Sacrement des malades  
(inscription et préparation obligatoires)**

Au cours de la messe de 16h30  
*Récollecion préparatoire obligatoire le mercredi 12 février*

**18.30 - Prière à la Miséricorde Divine**

*Méditation et chapelet de la Divine Miséricorde, salle Saint-Louis*

VENDREDI

**21** FÉVRIER

**17.15 - Les petites conférences de Saint Louis d'Antin**

*« Conférence biblique : Noé » - P. Antoine Devienne, curé*

### À NOTER

### MERCREDI DES CENDRES - 26 FÉVRIER 2020

12 messes avec imposition des cendres :

**7.15 - 8.15 - 9.30 - 11.00 - 12.00 - 13.00 - 14.00 - 15.00 - 16.30 - 18.00 - 19.30 - 21.00**  
*(Messes solennisées à partir de 11.00)*

Rappel: Selon l'ordre liturgique, il n'y a pas d'imposition des cendres en dehors de la messe.

### IMPORTANT

### APPORTER LES ANCIENS RAMEAUX

Nous vous demandons d'apporter vos anciens rameaux avant le vendredi 21 février.  
Les rameaux seront brûlés afin de préparer les cendres de cette année.

### CAMPAGNE DU DENIER DE L'ÉGLISE



Votre don, signe de votre fidélité,  
fait vivre Saint-Louis d'Antin  
À tous, un grand merci !

Retrouvez tous nos événements sur nos sites :  
[www.saintlouisantin.fr](http://www.saintlouisantin.fr) & [www.espace-bernanos.com](http://www.espace-bernanos.com)



N°08-2020

site internet paroissial